



27 Boulevard Saint Martin – 75003 PARIS

Site : <http://www.sitecommunistes.org>

Hebdo : hebdo@sitecommunistes.org

Courriel : communistes@sitecommunistes.org

<https://x.com/PRCommunistes>

12/02/2026

Résumé des questions économiques et sociales: **semaine n° 266 du 12 février 2026**

6 février : LES DOCKERS NE TRAVAILLENT PAS POUR LA GUERRE ET LE GÉNOCIDE ; GRÈVE GÉNÉRALE DANS LES PORTS MÉDITERRANÉENS

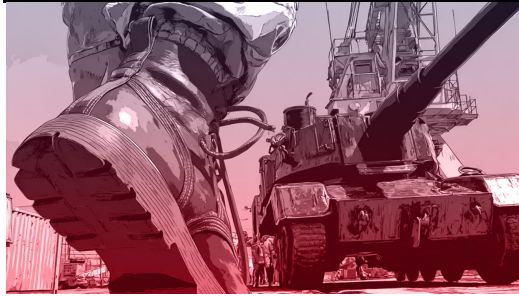


photo: unité CGT



Les salariés de *Geodis* en grève pour les salaires et de meilleures conditions de travail

ÉDITO

A grand renfort de publicité Macron est venu à Dunkerque ouvrir le chantier du four électrique que compte y installer *Arcelor-Mittal*. Afin d'y produire de l'acier dit "décarboné". Cette décision du métallurgiste n'invalide pas pour autant les 600 licenciements programmés par le groupe. Cela n'empêche pas les clairons de sonner sur une réindustrialisation qui serait en marche. La propagande est une chose, la réalité de la désindustrialisation en est une autre et elle est malheureusement têtue ! Les fermetures d'entreprises continuent et le tissu industriel se délite. De plus, ce qui est vanté comme devant *booster* l'industrie : le réarmement ; décrit comme un *keynésianisme militaire* présente un danger réel concernant le pays. Ce réarmement s'inscrit dans une montée des affrontements au sein de l'impérialisme, avec la guerre comme perspective, dont la préparation a pour corollaire obligé l'abandon des moyens nécessaires de manière à répondre aux besoins des travailleurs. Face à un capitalisme en crise, un système impérialiste où les contradictions se traduisent par des affrontements d'une violence inégalée, seule la riposte populaire basée sur la lutte de classe au plan national et international est en mesure de changer le cours des choses. Pour cela, il y faut l'action anti-capitaliste et anti-impérialiste sur des bases claires, il y faut aussi le support de la réflexion et de l'analyse. Notre parti est engagé dans cette voie. C'est pourquoi, il vous invite à l'initiative qu'il organise le samedi 21 mars à 14h00 au Maltais Rouge* à Paris sur le thème : " Réindustrialisation : un combat de classe vital pour le changement de société ".

* Le maltais Rouge, 40 rue de Malte, 75011 Paris (métro République)

Sommaire :

Luttes

- *La défaite de *Toray*, une offensive majeure du patronat contre le droit stoppée
- *Geodis : grève pour les salaires
- **Arcelor* pour la nationalisation : manifestation le 25 février à 11h00 devant le sénat
- *Les syndicats d'*Eurengo* (Dordogne) appellent à nouveau à la grève après les propos sur les pommes et la réquisition d'intérimaires
- *Soutien au Secrétaire Général de la FAPT-59 menacé de sanction
- *Pour les salaires et l'emploi à *Airbus DS* Toulouse : appel à la mobilisation le 10 février
- *Monoprix : une réorganisation brutale qui sacrifie les travailleurs
- *Cheminots : Les ravages de la privatisation
- *On leur avait promis un CDI : grève sur un site de nettoyage d'*Onet* à Montpellier
- *Fin de la grève du transport maritime entre Marseille et la Corse
- *Non à la fermeture d'une classe de 6^{ème} au collège Jean-Baptiste Clément (Paris XX^{ème})
- *L'ADMR du Loir et Cher poursuit son acharnement contre Ana FERNANDES, Aide à domicile
Secrétaire du syndicat CGT
- *Muséum national d'histoire naturelle. : grève dans les bibliothèques
- *Les salariés d'*Alinea* se font entendre : 1.200 postes de l'enseigne avignonnaise d'ameublement sont menacés
- *Unisoft : appel à la grève
- *Début d'une grève illimitée au CHU de Caen
- *La pédopsychiatrie en grande détresse

Économie

- *Le financement des Universités
- *Lait infantile : une analyse de la Fédération Nationale Agro-alimentaire et Forestière FNAF-CGT
- *Désindustrialisation : le journal *LeMoniteur* fait un état des lieux
- *Municipales 2026 et pauvreté
- *Ferme-usine : C'est cadeau !

Solidarité internationaliste

- *Grève dans les ports de la Méditerranée
- *A Sorbonne Université (Paris) : Enjeux et perspectives du Boycott des institutions académiques israéliennes.
- *Bas les pattes devant les communistes du Pakistan

Luttes

La défaite de Toray, une offensive majeure du patronat contre le droit stoppée

Communication de la FNIC CGT à propos de la décision constitutionnelle du 6 février. Dans le numéro 265 du résumé économique et social, nous rapportons l'attaque sans précédent du patronat de *Toray* contre les droits constitutionnels des salariés. La décision vient de tomber. C'est une défaite pour *Toray* et le patronat. Nous rapportons ci-dessous la communication de la FNIC-CGT à ce sujet.

"La décision du Conseil Constitutionnel vient de tomber: Timothée Esprit, menacé de plusieurs licenciements par son employeur, *Toray*, est bien un salarié protégé par ses mandats de CPPNI ! En effet, notre camarade subissant un véritable rouleau compresseur répressif organisé par son patron avait vécu un premier licenciement illégal au printemps 2024. Son employeur avait alors saisi le Conseil Constitutionnel et traîné l'ouvrier syndicaliste par ailleurs secrétaire fédéral de la FNIC CGT, devant l'une des plus hautes juridictions de France pour faire valoir que notre camarade ne disposait d'aucune protection contre le licenciement, lui permettant ainsi de s'en débarrasser sans autorisation préalable.

Sauf que le Conseil Constitutionnel vient de trancher sur 3 points cruciaux :

- *Le fait que la jurisprudence interprète un texte de loi pas assez précis, n'est pas inconstitutionnel en soi (ce qui signifie que les juges ont bien le pouvoir d'interpréter même quand la loi n'est pas explicite comme ici).
- *La protection des salariés titulaires d'un mandat préserve leur indépendance, elle découle du principe constitutionnel de participation des travailleurs.
- *La protection est efficace seulement si l'employeur est informé du mandat au plus tard à l'entretien préalable ou avant la notification du licenciement.

Évidemment la conclusion : La protection des salariés mandatés en CPPNI est bien conforme à la constitution.

Ce n'est pas simplement la victoire de notre camarade dans son parcours contre la répression de *Toray* mais bien la victoire de plusieurs milliers de mandatés des syndicats dans les CPPNI. Ce n'est pas simplement un revers magistral envers l'entreprise répressive *Toray* mais bien contre l'ensemble du patronat qui ne rêve que d'une

chose : se débarrasser partout en France des militants CGT relevant la tête et menant la lutte de classe implacablement dans les entreprises !

Chaque nouvelle audience initiée par Toray contre notre camarade est l'occasion systématique d'une victoire pour la classe ouvrière ! Plus que jamais restons mobilisés pour l'ensemble des camarades de la CGT subissant la répression, nous ne nous tairons pas, nous resterons à jamais solidaires et unis jusqu'à la victoire !"

Geodis (Gennevilliers) : grève pour les salaires

Depuis fin décembre, les travailleurs de Geodis à Gennevilliers (92) organisent avec la CGT des débrayages réguliers et massifs. Ils en sont au septième. Près de 90 % des salariés participent à ces débrayages. Les travailleurs cessent le travail pendant plusieurs heures, se rassemblent en assemblée et discutent collectivement de la lutte et des revendications. La direction a proposé dans le cadre des NAO 19 euros, les travailleurs ont refusé, ce d'autant que les primes de fin d'année n'ont pas été versées. L'objectif de leur lutte est l'amélioration des conditions de travail qui se sont dégradées. Afin de briser le mouvement, la direction ne recule pas devant l'utilisation de sous-traitants.

Arcelor pour la nationalisation : manifestation le 25 février à 11h00 devant le sénat

Moins de deux jours après la signature, en grandes pompes par Ursula Von der Leyen de l'accord de libre-échange entre l'Union européenne et l'Inde, " l'accord des accords " comme ils l'ont qualifié, Mittal a annoncé un vaste plan de licenciements. 5660 postes seront supprimés dans la sidérurgie européenne dont 1500 en France¹. Cette annonce ruine la vie de 1500 travailleurs et de leurs 1500 familles, prélude au démantèlement de la sidérurgie française.

Après plus d'un an de combat, le 27 novembre 2025, la CGT - CGT Arcelor, Union locale de Dunkerque et Union départementale en première ligne, ont obtenu l'adoption, en première lecture à l'Assemblée nationale, de la loi de nationalisation d'ARCELOR-MITTAL. Cette loi doit maintenant passer devant le sénat le 25 février avant de repasser devant l'Assemblée nationale pour un vote définitif au mois de juin.

Selon la l'UD-CGT du Nord, annonçant cette manifestation : "*L'outil de travail appartient aux travailleurs. Et c'est notre outil de travail que nous devons préserver dans tous les secteurs de l'industrie. En nationalisant et en plaçant les entreprises sous contrôle des travailleurs comme nous le disions devant Bercy le 21 janvier.*² *La défense de l'industrie, l'interdiction des délocalisations et des licenciements, le rapatriement de nos usines, le « produire en France » au service de la population est un enjeu de classe. C'est un enjeu pour l'ensemble des travailleurs de notre pays. Ne regardons pas nos usines fermer ou partir les unes après les autres. Ne regardons pas nos camarades se faire jeter à la rue les uns après les autres en attendant notre tour. Prenons notre destin en main. Ne nous laissons pas voler la nationalisation d'Arcelor qui doit en appeler d'autres.*"

Les syndicats d'Eurengo (Dordogne) appellent à nouveau à la grève après les propos sur les pommes et la réquisition d'intérimaires

Les syndicats des poudreries d'Eurengo à Bergerac (Dordogne) et à Sorgues (Vaucluse) ont annoncé un nouveau préavis de grève, le troisième à partir du jeudi 5 février jusqu'au samedi 7 février. FO et la CGT dénoncent l'attitude de la direction du groupe d'armement. Ils réclament une hausse des salaires de 130 euros et de meilleures conditions de travail. Ils condamnent la réquisition d'intérimaires pour briser la grève, réquisition qu'ils jugent illégales et comptent saisir le tribunal des prud'hommes.

Soutien au Secrétaire Général de la FAPT-59 menacé de sanction

La FAPT-59 demande l'arrêt immédiat de la procédure pouvant aller jusqu'au licenciement par La Poste. Elle organise une pétition de soutien au camarade Éric DYSON, Secrétaire Général du syndicat CGT FAPT 59, actuellement pris pour cible dans le cadre d'une procédure disciplinaire pouvant aller jusqu'au licenciement par la Poste. Elle exige de la Direction de La Poste qu'elle mette fin immédiatement à la procédure disciplinaire pouvant aller jusqu'au licenciement, constituant une atteinte grave à la liberté syndicale et à la dignité d'un militant reconnu pour son engagement et son intégrité.

Pour les salaires et l'emploi à Airbus DS Toulouse : appel à la mobilisation le 10 février

Après une année de gel des salaires et la suppression de plus de 500 emplois en 2 ans, les salariés revendiquent de vraies augmentations, la reprise des embauches pour faire face au carnet de commande record.(info FTM-VGT)

La CGT dénonce également le projet "Bromo" de fusion des activités satellitaires d'Airbus, Thales et Leonardo qui ne vise qu'à augmenter les marges de ces groupes par de nouvelles suppressions d'emplois. Une première mobilisation le 20 janvier avait vu près de 150 salariés se mobiliser. Après cette première action, la prochaine mobilisation a eu lieu le 10 Février devant l'entrée principale du site à 12h30.

Manifestation de métallurgistes à Metz

Le 6 février à Metz, à l'appel de la CGT, ils sont venus manifester devant le siège de l'IUMM. Étaient présentes, des délégations de Moselle, des Vosges, d'Alsace ou encore de l'Aube, et de plusieurs entreprises : Stellantis, Arcelor-Mittal ou encore Ineos.

À l'appel de la CGT Métallurgie, des salariés, syndicalistes et anciens ouvriers sont venus de tout le Grand Est afin de défendre l'avenir de l'industrie. Sidérurgie, métallurgie : des métiers historiques, aujourd'hui fragilisés.

Il s'agissait de définir une stratégie commune pour l'avenir des sites industriels, dans un contexte de fermetures d'entreprises. La CGT a dénoncé une politique industrielle défailante et des suppressions d'emplois en cascade, en Moselle comme dans l'ensemble du Grand Est.

Monoprix : une réorganisation brutale sacrifie les travailleurs

Après la fermeture des magasins *Casino*, c'est désormais l'enseigne *Monoprix* qui élabore par une réorganisation d'une extrême brutalité au détriment des travailleurs.

Un CSEC extraordinaire a été convoqué le mardi 10 février. La direction doit y annoncer la fermeture de plusieurs magasins sur l'ensemble du territoire, ainsi que la cession de nombreux établissements.

Si la direction affirme que les travailleurs des magasins fermés seront reclassés, dans d'autres points de vente du même bassin d'emploi. Lors des précédentes restructurations, l'expérience le montre, ces engagements ne sont ni tenables ni tenus. Ainsi, de nombreux travailleurs risquent de perdre leur emploi ou de subir des mobilités forcées incompatibles avec leur vie personnelle et familiale.

La fédération CGT du Commerce et des services rappelle ceci : "*Ces décisions sont l'héritage direct d'une gestion financière désastreuse, que la Fédération CGT Commerce et Services dénonce depuis de nombreuses années. L'ancien dirigeant du groupe Casino, Jean-Charles Naouri, a conduit le groupe dans l'impasse. La justice a confirmé nos alertes en le condamnant le 29 janvier pour corruption privée active et manipulation de cours en bande organisée par diffusion d'informations fausses ou trompeuses. Aujourd'hui, ce sont les travailleurs qui paient le prix de cette stratégie irresponsable, alors qu'ils n'en sont en rien responsables.*

Face à cette casse sociale organisée, la Fédération CGT Commerce et Services exige la fin des locations gérances et franchises, et le maintien de tous les emplois.

La Fédération CGT Commerce et Services appelle l'ensemble des travailleurs de Monoprix et des enseignes du groupe Casino à se mobiliser, se mettre en grève, et faire entendre leur voix pour mettre un terme à ces réorganisations sauvages et défendre leurs emplois, leurs salaires et leur dignité. Les travailleurs ne sont ni responsables, ni sacrificiels."

Cheminots : Les ravages de la privatisation

La Fédération CGT des cheminots dans un communiqué du 23 janvier intitulé : " Le ferroviaire en alerte rouge. " interpelle sur la situation dans l'entreprise : " 7 suicides en quelques mois, dont 3 depuis le lundi 19 janvier 2026, plusieurs accidents mortels dans l'ensemble du champ ferroviaire : la Direction du GPU SNCF, les directions des entreprises ferroviaires et les pouvoirs politiques successifs portent une lourde responsabilité dans la situation actuelle. La Fédération CGT se tient résolument aux côtés des collègues et des familles durement touchés par ces drames et les assure de tout son soutien.

Parallèlement au processus de privatisation en cours, les restructurations se multiplient de manière violente sur l'ensemble du territoire.

Depuis la réforme ferroviaire de 2018, des cheminots par dizaines de milliers sont licenciés, déplacés, forcés à changer de métier, transférés dans des filiales etc. La CGT des cheminots a alerté à de multiples reprises, mais la Direction a choisi la méthode du passage en force. Elle étouffe depuis des années la dégradation pourtant bien réelle de la situation."

La coupe est pleine, les cheminots en ont assez.

"La CGT interpelle la direction de l'entreprise, au plus haut niveau, depuis plusieurs semaines. La CGT exige :

- *Que la Direction mette tout en œuvre dans l'accompagnement des familles et les collègues des cheminots ayant perdu la vie.

- *L'arrêt des réorganisations ainsi qu'un moratoire sur l'ouverture à la concurrence dans l'ensemble des SA du groupe Public Unifié SNCF et dans l'ensemble des filiales Fret et Voyageurs.

- *L'ouverture de négociations immédiates sur le niveau des embauches, la formation professionnelle initiale et continue, les conditions de travail et les conditions sanitaires des cheminots puis sur la sécurité ferroviaire, afin de prendre des mesures d'urgence et stopper les drames.

Plus généralement, la CGT dénonce une stratégie qui vise à organiser la marche vers la privatisation de l'entreprise publique au mépris des attentes des usagers et de la souffrance des cheminots. Nous avons une série

de propositions celles-ci doivent être entendues. NE BANALISONS PAS CES DRAMES ET IMPOSONS PAR LE RAPPORT DE FORCE UNE RÉORIENTATION COMPLÈTE DE LA STRATÉGIE DE L'ENTREPRISE PUBLIQUE POUR RÉPONDRE AUX ATTENTES DES USAGERS ET AMÉLIORER LA SITUATION SANITAIRE ET SOCIALE DES CHEMINOTS !"

On leur avait promis un CDI : grève sur un site de nettoyage d'Onet à Montpellier

Une dizaine de salariés de la société de services Onet se sont mis en grève, le lundi 9 février sur un site de la SNCF à côté de la gare Saint-Roch. Un piquet de grève a été installé. Ces salariés dénoncent l'arrêt de deux CDD pourtant des CDI leurs avaient été promis.

Fin de la grève du transport maritime entre Marseille et la Corse³

Après cinq jours de grève ayant interrompu les relations maritimes entre la Corse et Marseille, les blocages installés sur les ports d'Ajaccio et de Bastia ont été levés.

Après une réunion entre syndicats et directions des compagnies maritimes, sous l'égide de l'Office des Transports de la Corse, un protocole de sortie de grève a été trouvé. Il prévoit notamment l'engagement d'un rapprochement stratégique des deux compagnies - Corsica Linea et la Méridionale - pour la desserte du Maghreb et l'absence de sanctions pour les marins grévistes.

La CGT comme le SAMM à l'origine de la grève ont au cours d'une assemblée générale acté la fin de la grève. De nouvelles rencontres, sous l'égide l'OTC doivent débiter le 25 février prochain. Elles s'étaleront jusqu'en juin. L'objectif : sécuriser l'actuelle Délégations de Service Public et penser la desserte maritime de la Corse, après 2030.

Non à la fermeture d'une classe de 6^{ème} au collège Jean-Baptiste Clément

Les parents d'élèves, enseignants, et citoyens attachés à l'éducation de proximité, disons NON au projet de fermeture d'une classe de 6^{ème} au collège Jean Baptiste Clément dans le XX^{ème} à Paris! Selon la pétition que lancent les parents pour s'opposer à cette fermeture : " Le collège fait partie des 800 établissements identifiés par le ministère qui accueillent des élèves en très grandes difficultés, et il est situé en éducation prioritaire." Ils ajoutent que : "Les conséquences de cette fermeture seraient catastrophiques : classes surchargées, enseignants en moins, contraints d'enseigner dans plusieurs établissements, pas forcément proches géographiquement, et donc moins présents pour nos enfants et moins engagés dans les projets."

Ils appellent à signer une pétition⁴ pour :

*des collèges à taille humaine qui permettent une éducation de qualité,

*des moyens supplémentaires pour l'éducation prioritaire, une éducation pour tous selon les besoins, la défense du service public d'éducation et l'annulation de la suppression des classes de 6ème dans les collèges du 20^{ème} arrondissement.

L'ADMR du Loir et Cher poursuit son acharnement contre Ana FERNANDES, Aide à domicile, secrétaire du syndicat CGT

Information CGT-41 : Après une mise à pied de plus de 8 mois infligée à notre camarade, l'Inspection du Travail a refusé la demande d'autorisation de licenciement formulée par l'ADMR 41 vue l'absence de faits fautifs. Décision confirmée le 26 septembre et par courrier le 23 octobre, par le ministère du Travail. Ana a été réintégrée à son poste de travail le 3 novembre 2025. Tout au long de cette procédure Ana et ses camarades ont poursuivi leur travail syndical pour défendre les droits et les revendications des aides à domicile, des auxiliaires de vie et de toutes les travailleur·ses de l'ADMR du Loir-et-Cher. Et avec le soutien des organisations et des militant·es de la CGT et au-delà, y compris avec celui de bénéficiaires, la réintégration d'Ana a été gagnée.

Défaite, le 15 décembre 2025 la direction de l'ADMR 41 a contesté la décision du ministère du Travail devant le tribunal administratif. Revancheur·e, l'employeuse poursuit son acharnement contre Ana et confirme sa volonté de réprimer le syndicalisme de lutte au sein des associations ADMR du Loir-et-Cher, afin d'avoir les coudées franches afin de mieux exploiter les aides à domicile, les auxiliaires de vie et les autres travailleur·ses. Pour essayer d'en finir avec un syndicalisme combatif qui chaque jour fait la preuve de son efficacité pour que les premières de corvées soient entendues, leur travail reconnu par l'augmentation substantielle de leur salaire, le paiement de tous leurs temps de déplacements, l'amélioration de leurs conditions de travail et que soient améliorées les conditions de prise en charge des personnes âgées à leur domicile ! La lutte continue ! Ana et ses camarades ne baissent pas les bras. « La matérialité des faits reprochés à Madame Fernandes n'est pas établie » ont indiqué l'inspection du travail et le ministère du Travail. Les faits sont têtus ! Le tribunal administratif doit débouter la direction revancheur·e de l'ADMR 41. Les victoires engrangées par le syndicat CGT ADMR 41 contre la répression antisyndicale compteront aussi de manière à gagner sur les revendications des travailleur·ses de l'aide à domicile dans le Loir-et-Cher et ailleurs.

Muséum national d'histoire naturelle. : Grève dans les bibliothèques

Les employés de la bibliothèque du Muséum national d'Histoire naturelle ont fait grève les samedi 31 janvier et 7 février. Ils réclament une augmentation immédiate et pérenne de leur salaire, son indexation sur l'inflation et l'égalité salariale entre titulaires et contractuels. Leurs revendications n'ont actuellement pas abouti, la direction prétextant qu'ils sont bloqués par l'enveloppe allouée par le ministère. La grève est reconductible chaque samedi.

Les salariés d'Alinea se font entendre : 1.200 postes de l'enseigne avignonnaise d'ameublement sont menacés

Alinea, créée en 1988 à Avignon (Vaucluse), représente 35 magasins aujourd'hui menacés, près de 1 200 postes. Depuis son placement en redressement judiciaire en novembre dernier, l'enseigne d'ameublement tourne au ralenti. Plusieurs offres de reprise seraient sur la table. Mais la plus complète émane d'un investisseur roumain gardant la moitié seulement des 1 200 employés. Les salariés se sont mobilisés pour faire entendre leur inquiétude. Les juges se prononceront sur l'éventuelle reprise d'Alinea lors d'une audience prévue le 5 mars prochain.

Unisoft : appel à la grève⁵

Réunis en Assemblée Générale le jeudi 5 février les salariés du *Floresco* ont voté massivement la grève à partir du mardi 10 février. Ils refusent de payer le prix des erreurs stratégiques de la direction, exigeant :

*Le maintien du rythme de télétravail (40 %) et l'autonomie des équipes afin de s'organiser. Ils exigent la reconnaissance de leur professionnalisme et refusent le flicage.

*La transformation des primes individuelles en salaire fixe. La sérénité financière est la condition de notre créativité.

*Un bilan régulier et transparent des choix de la direction. Ce sont les emplois qui sont en jeu : ils veulent des comptes, pas des décisions arbitraires.

Pour eux, ce n'est qu'un début. L'Assemblée Générale n'ayant pas pu épuiser tous les sujets, ils se sont retrouvés sur le piquet de grève le mardi 10 février pour décider ensemble des revendications complémentaires.

Début d'une grève illimitée au CHU de Caen

Les services de chirurgie sont en grève à partir de ce mardi 10 février. Le syndicat Sud Santé Sociaux conteste l'imposition brutale par la direction des 12 heures de travail qui était de 10 heures auparavant. Les justifications de ce changement sont une plus grande harmonie des soins et « *une meilleure conciliation entre vie professionnelle et personnelle* ». Les professionnels de jour et de nuit ont approuvé au préalable cette décision via un questionnaire et la volonté de la direction avait été émise par des annonces au CSE.

Des alternatives et des compromis ont été trouvés avec les professionnels souhaitant garder leur ancien emploi du temps.

Le syndicat représentant les grévistes demande le retour au travail de nuit de 10 heures. Il pointe aussi le sous effectif hospitalier, le manque de matériel et de meilleures conditions de travail.

La direction utilise des méthodes adroites et protocolaires dans une logique de division entre les professionnels de jour et ceux de nuit.

Sans avoir réellement conscience d'une attaque grave du temps légal de travail, les professionnels de ce secteur sont divisés et choisissent selon leurs problématiques individuelles.

Le passage aux 12 heures de travail continu induit une pénibilité qui peut engendrer une fatigue et sur le plus long terme une réduction de l'espérance de vie, cela est bien prouvé par des études scientifiques.

Cette grève pose question sur le pourcentage de professionnels syndiqués dans le secteur du médical et sur la compétence des CSE à porter la voix des professionnels d'un établissement.

La pédopsychiatrie en grande détresse

Le gouvernement a désigné la santé mentale comme une « *grande cause nationale* », pour le personnel hospitalier, les patients et leur famille c'est « *une grande casse nationale* »

Hôpital Saint de Dieu à Lyon.

A l'appel de la CGT le personnel de l'hôpital rejoint par des familles de patients ont fait grève et ont manifesté dénonçant la fermeture de deux services ainsi que la dégradation de leurs conditions de travail.

La direction a annoncé la fermeture du service psychiatrique Vinatier où sont hospitalisés 40 enfants de 6 à 12 ans. La direction pratique la chasse aux économies et justifie la fermeture par une activité réduite. Fermeture s'accompagnant d'aucun projet alternatif, ils seront redirigés vers des CMP (Centres Médicaux Psychologiques) déjà saturés où vers des cliniques privées la plupart des familles de ces enfants sont en grande précarité.

En 3 ans 80 lits ont été fermés, entraînant une réduction de personnels il manque 50 postes d'infirmières.

Les revendications des grévistes : **Des moyens humains et financiers** à la hauteur de l'exigence des soins, la réponse du gouvernement : **des heures supplémentaires payées double**

Une situation dramatique en Loire-Atlantique pour les moins de 15 ans en souffrance psychique

Le suicide d'une adolescente de 14 ans, samedi 3 janvier 2026, dans le service pédiatrie du centre hospitalier de Saint-Nazaire, repose la question du manque de lits en pédopsychiatrie en Loire-Atlantique. Selon les professionnels, cela réveille un triste constat: 4,3 lits en pédopsychiatrie pour 100 000 habitants, ce ratio est deux fois inférieur à la moyenne de la région des Pays de la Loire et le département est quatre fois moins doté que la moyenne nationale qui en compte 16.

La CGT du CHU de Nantes a alerté une nouvelle fois sur l'état de la pédopsychiatrie en Loire-Atlantique

Elle a dénoncé une mise en danger réelle des patients. La pédopsychiatrie ne compte plus que 14 lits en Loire-Atlantique. Les 11 lits de l'unité nazairienne pour adolescents SHado sont toujours fermés, faute de pédopsychiatre. Certains mineurs en souffrance psychique sont orientés en pédiatrie : mais le personnel doit gérer des tentatives de suicide alors qu'il soigne des détresses respiratoires du nourrisson.

La fréquentation des urgences médico-psychologiques pédiatriques, pour les moins de 15 ans et 3 mois, a doublé en trois ans, passant de 750 patients en 2021 à 1500 en 2024. Faute de place, 162 patients ont été renvoyés à leur domicile en 2024. Y compris pour des causes de tentatives de suicide, ce qui est gravissime. La même année, 159 mineurs ont été hospitalisés en psychiatrie adulte. C'est totalement inadapté : nous n'avons pas les effectifs pour ça, les jeunes se retrouvent souvent dans des chambres d'isolement pour être protégés des autres. C'est extrêmement choquant pour eux et leurs familles. Avant Noël 2025, un enfant de 9 ans a été accueilli en psychiatrie adulte : c'est inadmissible, regrette la secrétaire adjointe de la CGT du CHU. Les patients peuvent aussi être envoyés dans d'autres régions : Il est arrivé qu'ils aillent jusqu'au nord de la France, regrette la déléguée CGT.

En l'espace de deux ans, 130 lits ont été fermés au sein des 4 unités spécialisées du département (CHU de Nantes, Epsylan à Blain, Georges Daumezon à Bouguenais et CH de Saint-Nazaire). En pédopsychiatrie, l'ARS a promis l'an passé de créer 16 lits supplémentaires au CH Daumezon à l'horizon 2026. « *Finalement, cette mesure a été reportée à 2028* ».

Pour la CGT, ces annonces ne répondront pas à « l'urgence de la situation ». Les syndicats demandent donc des embauches « massives » de psychiatres et de pédopsychiatres, et la réouverture de tous les lits fermés.

Le 4 décembre 2025, la Contrôleuse générale des lieux de privation de liberté a rendu un avis alarmant sur la situation des « *enfants privés de liberté dans les établissements de santé mentale* » : des enfants et des adolescents hospitalisés sous la contrainte en hôpital psychiatrique, enfermés à clé dans leurs chambres, placés à l'isolement, attachés sur des lits de contention, parfois pendant des dizaines d'heures, voire plusieurs jours.

Cette situation s'est aggravée par des décennies de coupes budgétaires, de fermetures de lits et de sous-effectifs chroniques. La maltraitance est le résultat du manque de moyens, choix politique assumé, on coupe dans l'hôpital public, puis on justifie l'enfermement par l'impossibilité de faire autrement.

Seule la lutte permettra d'obtenir des investissements massifs pour la santé et un système de soins qui réponde aux besoins de la société

Économie

Le financement des Universités

Le financement est un problème de plus en plus complexe pour les Universités. Nombre d'entre elles sont en grande difficulté. Leur autonomie relative voulue par la loi⁶, s'est accompagnée d'un tassement relatif des financements par l'État et le budget 2026 ne va rien arranger, bien au contraire, tandis que leurs obligations comme employeurs, ne peuvent être remplies. Cette situation conduit à ce que la majorité des Universités sont dans l'incapacité de boucler leur budget. La situation est si grave qu'Anne Fraïsse, la présidente de l'université Paul-Valéry à Montpellier, dans une lettre ouverte⁷ envoyée à Emmanuel Macron, alerte le président de la République sur la situation de son université et des universités françaises en général.

Méthode classique et ancienne, devant le mécontentement qui monte, le pouvoir a trouvé la solution *miracle* : "réunir des assises du financement de l'Université". Du baratin en veux-tu en voilà, mais surtout le moyen de mener la bataille d'idée pour faire accepter un auto-financement, passant par des contrats avec les entreprises et une augmentation des frais d'inscription. La ficelle un peu grosse n'a pas trompé les syndicats de l'ESR⁸ qui ont, selon l'agence AEF ont refusé poliment et fermement de tenir lieu de potiches.

Lait infantile : une analyse de la Fédération Nationale Agro-alimentaire et Forestière FNAF-CGT

Une fois de plus, l'industrie alimentaire est montrée du doigt, cette fois, il s'agit de lait infantile. Plusieurs grands groupes sont dans la ligne de mire. L'association de consommateurs Foodwatch et huit familles ont déposé plainte contre X, notamment pour mise en danger et tromperie aggravée. Selon eux, les « industriels ne pouvaient

ignorer les obligations de sécurité sanitaire qui leur incombent ». Les salariés ne sont en rien responsables de cette situation, pourtant, une fois de plus, ils sont stressés, inquiets, désolés et en colère des conséquences dramatiques que pourraient avoir ces nouveaux manquements. Nos syndicats portent continuellement l'exigence de la qualité des produits et la reconnaissance de la conscience professionnelle des travailleurs.

Ce nouveau scandale sanitaire pose plusieurs questions. En premier lieu, il nous faut pointer les manquements des gouvernements successifs. La casse des services publics les a conduits à se dédouaner de missions essentielles pour une alimentation saine et de qualité. Confier aux entreprises elles-mêmes la responsabilité des contrôles qualité, l'obligation de lancer une procédure de retrait- rappel et informer immédiatement les services de l'État en cas de suspicion de contamination est une hérésie. Un article paru dans *Usine nouvelle* en mai 2022, confirme notre analyse en précisant qu'un rapport de la Cour des comptes de 2019 a noté que cette obligation légale n'était pas respectée. Le capitalisme et sa logique de rentabilité financière, sa course permanente aux profits ne sont pas compatibles avec ce processus, les industriels étant de fait, juge et partie. En second lieu, notre fédération a dénoncé à de nombreuses reprises l'auto-contrôle pratiqué par les entreprises. Y faire confiance signifie ne rien comprendre, ni n'avoir rien appris de la gestion capitaliste des entreprises. Il s'agit d'un leurre manifeste. Nous en avons la preuve chaque jour. En troisième lieu, la chasse aux temps morts, le management agressif et répressif dans les entreprises, qui visent en permanence à accroître la productivité et la rentabilité, engendrent des organisations du travail mortifères, sacrifiant la qualité. La suppression des hygiénistes s'inscrit dans ces objectifs. La périodicité et le temps de nettoyage sont réduits à leur plus simple expression, multipliant les risques de contamination des produits. Dernier exemple en date, un grand groupe a décidé en vue de nouvelles économies financières il y a quelques mois d'effectuer le nettoyage des équipements industriels laitiers exclusivement via des « soufflettes ». Résultat, les salariés s'interrogent à la vue d'accumulation de traces et dépôts sur les machines !

Les rappels massifs de produits infantiles dans plus d'une centaine de pays selon la presse, favorisent l'appétit féroce des industriels. L'un d'entre eux utilisant plusieurs huiles dont certaines ne seraient pas contaminées aurait trouvé une solution miracle pour pallier les risques de rupture de stock. Cependant, sachant que ses usines « tournent » 24h sur 24, il implore les organisations syndicales de trouver une organisation qui lui permette de fabriquer des milliers de tonnes de lait supplémentaires au plus vite. Les salariés risquent de subir des organisations et conditions de travail encore plus pénibles. La CGT est en alerte mais subit de plein fouet le recul des droits des syndicats et des instances représentatives du personnel par les ordonnances Macron-Pénicaud qui ont cassé les quelques contre-pouvoirs des salariés, notamment avec la suppression des CHSCT et des délégués du personnel. L'enjeu de la qualité des produits est central pour la santé publique. La collusion de classe entre patronat et pouvoirs publics pose avec force la question de la sortie de l'alimentation des griffes des intérêts privés et d'en redonner la maîtrise aux salariés et à la nation.

Désindustrialisation : le journal LeMoniteur fait un état des lieux

Les travaux du cabinet Trendeo rapportés dans *LeMoniteur*, montre en 2025, beaucoup plus de fermetures que d'ouvertures de sites industriels en France, un solde négatif de -63 « un niveau qui n'avait plus été atteint » depuis 2013.

Une étude par secteur fait « apparaître deux France industrielles ». D'un côté les secteurs en bonne santé, comme le traitement des déchets, l'énergie ou l'aéronautique. L'industrie pharmaceutique « oscille autour de zéro ». De l'autre, ceux connaissant un « déclin structurel continu depuis 2009 », produits métalliques, imprimerie, fabrication de meubles, métallurgie, textiles, plastique/caoutchouc, automobile s'ajoutant les retournements récents dans l'alimentaire ou la chimie « On s'est fixé un cap qui est très clair : maintenir l'industrie dans ce pays et aussi aller se battre auprès de l'Union européenne, parce qu'il est temps de sortir de la naïveté sur un certain nombre de sujets, et notamment la concurrence internationale asiatique », a déclaré le ministre de l'Industrie, Sébastien Martin, sur BFM Business. Trop facile de mettre les causes des fermetures d'usine sur la concurrence déloyale chinoise, le coût de la force de travail trop élevé... les causes sont surtout les politiques gouvernementales de gauche ou de droite répondant aux exigences du capital. Celles de la réalisation des profits et de l'accumulation du capital, dans un contexte d'une crise systémique d'exploitation capitaliste au sein de l'impérialisme. 107 milliards de dividendes distribués aux actionnaires... 270 milliards de cadeaux de l'Etat... L'activité industrielle pèse à peine 10% du PIB contre 17% en 1995. Elle est de 20% en Italie, 21% en Allemagne. Pointons bien l'essentiel : la responsabilité d'un système, le capitalisme et nous posons la question clairement, celle de sa capacité à répondre aux besoins des travailleurs et des peuples.

Débattons sur ces questions de la réindustrialisation que nous qualifions : " d'un combat de classe vital pour le changement de société." Notre Parti Révolutionnaire Communistes vous donne rendez-vous le 21 mars à Paris.

Municipales 2026 et pauvreté

La pauvreté touche aujourd'hui plus de 15 % de la population française, son niveau le plus élevé depuis 30 ans. Depuis les dernières élections municipales, 1,2 million de personnes supplémentaires ont basculé dans la pauvreté. Selon Oxfam : « *les budgets communaux consacrés à l'action sociale ont reculé de 3,6 % entre 2020 et 2023 — soit 160 € de moins par personne pauvre chaque année* ». 1,6 million de Français renoncent à se soigner faute d'accès aux services médicaux et les personnes pauvres trois fois plus que le reste de la population. 6 Français sur 10 ont le sentiment de ne pas profiter des politiques municipales. 68 % des Français font confiance à leur maire pour agir, contre seulement 8 % concernant le gouvernement. Dans notre article N° 960 nous écrivions, notre Parti, " *entend rappeler clairement que sans une élévation du niveau de la lutte de classe, sans l'organisation d'une action ferme, résolue, massive et dans la durée contre la politique du patronat et du pouvoir, aucune avancée sérieuse pour les travailleurs ne peut avoir lieu, y compris dans les politiques communales.* "

Ferme-usine : C'est cadeau !

Le 3 février, deux décrets d'application de la loi Duplomb ont été publiés au *Journal officiel*. Ils simplifient les procédures pour l'installation des élevages les plus polluants, ceux relevant des installations classées pour l'environnement (ICPE). Les installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE) sont classées selon le niveau de danger qu'elles présentent.

Le seuil déclenchant une procédure d'autorisation pour les élevages de poulets passe de 40.000 à 85.000, celui pour les porcs de 2.000 à 3.000 et celui pour les truies de 700 à 900. Pour les élevages bovins, l'enregistrement devient obligatoire à partir de 201 vaches laitières, contre 151 auparavant, et à partir de 501 bovins destinés à l'engraissement, contre 401 auparavant.

Le second décret modifie les enquêtes publiques. Il permet de remplacer les réunions publiques obligatoires par une simple permanence en mairie !

Lors de l'examen de la loi Duplomb, ces mesures de " simplification " avaient suscité de vives critiques. La pétition contre la loi ayant réuni plus de 2 millions de signatures cet été, sera examinée à l'Assemblée nationale le 11 février.

Solidarité internationaliste

Grève dans les ports de la Méditerranée⁹

Les dockers grecs ont mené des actions de grève importantes, avec des rassemblements massifs et combatifs, la grève a atteint son apogée le vendredi 6 février au Pirée et à Elefsina en Grèce, contre la politique qui détruit les droits et la vie du peuple, les sacrifiant sur l'autel de la rentabilité capitaliste et des guerres impérialistes. La grève se déroule en même temps que la Journée internationale d'action des dockers, dont le slogan est "Les dockers ne travaillent pas pour la guerre".

Des grèves, des manifestations et d'autres actions sont menées par les dockers dans 20 ports: à Palerme, Salerne, Civitavecchia, Gênes, Livourne, Trieste, Ravenne, Ancône, Bari et Crotone en Italie; au Pirée et à Elefsina en Grèce; à Bilbao et à Pasaia en Espagne (Pays basque); à Marseille en France; à Tanger, à Casablanca et à Safiau Maroc.

Cette initiative marque une nouvelle étape importante dans l'action commune et prometteuse des travailleurs. Leur appel met notamment l'accent sur l'exigence de mettre fin au génocide du peuple palestinien perpétré par Israël, avec le soutien ouvert de ses alliés, les États-Unis, l'OTAN et l'UE et sur le rejet du projet de réarmement de l'UE («ReArm Europe»).

Dimitris Koutsoumbas, Secrétaire Général du Comité central du KKE, a assisté au rassemblement de grève au Pirée. Il y a fait la déclaration suivante : "Aujourd'hui, depuis le Pirée, nous envoyons un message dans toutes les directions pour dire que la vie humaine passe avant leurs profits.

Nous exigeons immédiatement des mesures de protection de la santé et de la sécurité sur les lieux de travail, des conventions collectives avec des augmentations de salaire, le retrait des réservoirs de carburant de Perama, le retrait de la Grèce de la guerre impérialiste. Nous exigeons également l'arrêt des plans agressifs de la classe dirigeante, envoyant notre peuple au massacre.

Nous exprimons notre solidarité internationaliste avec les dockers en grève dans 20 ports de la Méditerranée, en Grèce, en Italie, en France, en Espagne et au Maroc, avec pour slogan central : «*Nous ne travaillons pas pour leur guerre*».

A Sorbonne Université (Paris) : Enjeux et perspectives du Boycott des institutions académiques israéliennes.

Le 6 février, une initiative portant sur les enjeux et les perspectives du boycott académique des Universités israéliennes, s'est tenue sur le site de Jussieu. Les organisateurs entendant exprimer le soutien à la Palestine dans les Universités françaises, ont pu mesurer le succès grandissant de celui-ci, puisque plus de 150 personnes ont participé à cette conférence. Elle a condamné la complicité dans le processus génocidaire des accords liant des

Universités en France à des institutions académiques israéliennes qui sont activement complices des crimes commis par l'entité sioniste. Pour les organisateurs, il s'agit de faire cesser la normalisation des violations du droit international commises par Israël par la mise en place d'un boycott des institutions académiques israéliennes.

Bas les pattes devant les communistes du Pakistan

Le Parti Communiste de Grèce (KKE) dans un communiqué, condamne la répression à l'encontre des communistes du Pakistan : " *Le KKE condamne le déploiement massif des forces de police, le harcèlement et les arrestations de cadres du Parti communiste du Pakistan lors d'une conférence organisée par le Parti communiste du Pakistan et d'autres organisations de l'« Alliance de la gauche populaire » au Karachi Press Club le 3 février 2026. Après que les tentatives des forces de sécurité pour perturber la conférence aient été déjouées par l'intervention déterminée des participants, la police a procédé à l'arrestation de membres du Comité central du PCP. Lors des interrogatoires, les personnes détenues ont été questionnées à plusieurs reprises sur le « contenu du discours du secrétaire général du Comité central du PCP, Imdad Qazi », et informées qu'elles avaient reçu « des ordres de leur hiérarchie » pour l'arrêter. Le KKE exprime « sa solidarité avec le PCP, qui mène sa lutte dans des conditions extrêmement difficiles pour la défense des droits des travailleurs, des agriculteurs et des plus démunis de son pays. Nous condamnons les dizaines de cas de torture, de disparition forcée et d'assassinat de membres du Parti communiste du Pakistan et d'autres militants survenus alors qu'ils étaient en garde à vue. Nous condamnons également les efforts délibérés du gouvernement bourgeois du Pakistan pour réprimer la lutte des communistes et imposer un régime répressif, afin de mettre en œuvre sans entrave sa politique impopulaire, dans l'intérêt des groupes capitalistes.* "

Pour notre part, nous apportons notre soutien au PCP avec lequel nous entretenons d'excellentes relations de travail.

[1 https://www.sitecommunistes.org/index.php/actualites/breves-d-actualite/3797-resume-des-questions-economiques-et-sociales-semaine-n-265-du-05-fevrier-2026](https://www.sitecommunistes.org/index.php/actualites/breves-d-actualite/3797-resume-des-questions-economiques-et-sociales-semaine-n-265-du-05-fevrier-2026)

[2 https://www.sitecommunistes.org/index.php/actualites/breves-d-actualite/3777-resume-des-questions-economiques-et-sociales-semaine-n-263-du-22-janvier-2026](https://www.sitecommunistes.org/index.php/actualites/breves-d-actualite/3777-resume-des-questions-economiques-et-sociales-semaine-n-263-du-22-janvier-2026)

[3 https://www.sitecommunistes.org/index.php/actualites/breves-d-actualite/3797-resume-des-questions-economiques-et-sociales-semaine-n-265-du-05-fevrier-2026](https://www.sitecommunistes.org/index.php/actualites/breves-d-actualite/3797-resume-des-questions-economiques-et-sociales-semaine-n-265-du-05-fevrier-2026)

[4 https://www.change.org/p/non-%C3%A0-la-fermeture-d-une-6%C3%A8me-au-coll%C3%A8ge-jean-baptiste-cl%C3%A9ment-signez-la-p%C3%A9tition?cs_tk=A1_cfGouEoR5RR49j2kAAXicyyvNyQEABF8BvDAwMTYxOTkxZjYyYmJmZGUzMzY2Yzk5YWFINGQwMmY5OWExNmViNzA3ZmJiZmUwZjc3NmIyNmFiOGE2ZWViN2Q%3D&utm_campaign=d23246d41b0a4998b81334d8e68f6e23&utm_content=auto_aa_ml_digest_sunrise_v3_b_v1_4_0&utm_medium=email&utm_source=auto_aa_ml&utm_term=cs](https://www.change.org/p/non-%C3%A0-la-fermeture-d-une-6%C3%A8me-au-coll%C3%A8ge-jean-baptiste-cl%C3%A9ment-signez-la-p%C3%A9tition?cs_tk=A1_cfGouEoR5RR49j2kAAXicyyvNyQEABF8BvDAwMTYxOTkxZjYyYmJmZGUzMzY2Yzk5YWFINGQwMmY5OWExNmViNzA3ZmJiZmUwZjc3NmIyNmFiOGE2ZWViN2Q%3D&utm_campaign=d23246d41b0a4998b81334d8e68f6e23&utm_content=auto_aa_ml_digest_sunrise_v3_b_v1_4_0&utm_medium=email&utm_source=auto_aa_ml&utm_term=cs)

[5 https://cgt-ubisoft.fr/greve-votee-par-lassemblee-generale-du-floresco/](https://cgt-ubisoft.fr/greve-votee-par-lassemblee-generale-du-floresco/)

[6 https://www.vie-publique.fr/loi/20504-libertes-des-universites-autonomie-des-universites-gouvernance-des-un](https://www.vie-publique.fr/loi/20504-libertes-des-universites-autonomie-des-universites-gouvernance-des-un)

[7 https://www.lemonde.fr/campus/article/2026/01/26/la-situation-de-mon-universite-c-est-bien-du-zola-l-alerte-d-une-presidente-a-emmanuelle-macron_6664190_4401467.html](https://www.lemonde.fr/campus/article/2026/01/26/la-situation-de-mon-universite-c-est-bien-du-zola-l-alerte-d-une-presidente-a-emmanuelle-macron_6664190_4401467.html)

[8 FSU, Snesup-FSU, Snasub-FSU, Sud Éducation, Sud Recherche et Ferc-Sup CGT](#)

[9 https://unitecgt.fr/dockers-greve-guerre-genocide/](https://unitecgt.fr/dockers-greve-guerre-genocide/)

© Copyright

Débat National sur :

" Réindustrialisation : un combat de classe vital pour le changement de société"

samedi 21 mars 2026 à 14h00 au Maltais Rouge à Paris. 40 Rue de Malte, 75011 Paris,

métro République ou Oberkampf)

La Brochure préparatoire au débat est disponible sur commande et auprès des militants Communistes

Bon de commande à retourner à :

Parti Révolutionnaire Communistes 27 boulevard Saint Martin 75003 Paris

Nom :

Prénom :

Adresse :

Nombre de brochures :

Facultatif : adresse mail

Pour nous aider à diffuser notre brochure et le résumé ecosoc, vous pouvez faire un don en adressant un chèque libellé à l'ordre du : Parti Révolutionnaire Communistes à l'adresse ; Parti révolutionnaire Communistes, 24 boulevard Saint Martin 75003 Paris

AIDEZ NOUS, SOUSCRIPTION NATIONALE

Nous ne disposons d'aucun financement officiel, ni d'aucune autre ressource que celle que nous procurent les dons de nos adhérents, de nos sympathisants, de nos amis.

Nous savons que nous pouvons compter sur vous.

Souscrivez et faites souscrire autour de vous

Chèques libellés à : Parti Révolutionnaire COMMUNISTES envoyer à :
Communistes 27, boulevard Saint Martin 75003 Paris (attention au changement d'adresse)

Vos dons pourront être déclarés aux impôts pour obtenir un dégrèvement

Devenez correspondant du résumé Ecosoc.

Envoyez nous les infos sur les luttes dans votre entreprise ou service